

RASSEMBLEMENT

DEVANT LE SIÈGE DE COALLIA (anc Aftam)

VENDREDI 28 FÉVRIER 2020 à partir de 16 h 00

12 cour Saint-Eloi Paris 75012– Métro Reuilly-Diderot

Les comités de résidents et les résidents des foyers et résidences sociales de Coallia se mobilisent contre le manque de concertation et pour l'ouverture de sincères négociations avec la direction du gestionnaire. Plusieurs points sont source de friction :

Les augmentations : Depuis des années les résidents ont demandé une vraie concertation sur les augmentations. On comprend bien que le taux **maximum** est fixé par l'IRL mais rien n'oblige d'appliquer ce taux PARTOUT ! Coallia a le pouvoir de le réduire ou de ne pas l'appliquer dans des logements dégradés ou dans des situations où les obligations du fournisseur (chauffage, eau chaude, ascenseur) n'ont pas été respectés. C'est ce que prévoit le gouvernement (la Cilpi) dans ses textes d'orientation !

Les expulsions : La prévention des expulsions doit être un fil conducteur de la gestion de Coallia, comme demande les comités de résidents et de nombreux organismes dont l'Unafo. Il faut tout faire pour éviter les expulsions et pour mettre en œuvre une proposition de relogement si l'expulsion est décidée. Mais aujourd'hui Coallia traîne les résidents au Tribunal pour les expulser seulement parce qu'ils hébergent un tiers ! Coallia incite les résidents à déclarer et payer pour un hébergement mais refuse de donner en échange une 2ème clé et un badge. Le résident paie pour un hébergement auquel l'hébergé n'a pas accès !!!

A Tolbiac plusieurs résidents sont sur menacés d'expulsion.

En plus, 59 ex-résidents du foyer Quai de la Gare risquent leur expulsion sans relogement parce qu'ils ont refusé les projets de Coallia de les disperser à travers la ville. Ces résidents habitent le foyer provisoire à la Porte Dorée géré par Adoma depuis que leur ancien foyer rue Bellièvre est en reconstruction. Ils ont toujours insisté qu'ils voulaient que les plus anciens aient la priorité pour revenir dans leur ancien foyer. Coallia n'a pas respecté ce principe, un bras de fer est engagé. Ils ont besoin du soutien de TOUS LES RESIDENTS dans TOUS LES FOYERS !

Les élections des comités des résidents : Coallia a signé le protocole gouvernant les élections et le fonctionnement du Conseil de concertation avec la Ville de Paris, ainsi que les délégués et d'autres gestionnaires en 2015. Aujourd'hui Coallia décide d'imposer son propre protocole régressif sans concertation ou consultation avec qui que ce soit, et sans signature !

Les résidents attendent une autre politique de la part de Coallia :

-de mettre en place, sans autoritarisme, des concertations régulières, en nous considérant comme des partenaires, en nous donnant toutes les informations nécessaires et les moyens de jouer notre rôle de représentants, pour que nous puissions trouver des solutions aux différents problèmes.

-de renouer avec sa mission de nous loger décemment, nous les travailleurs immigrés en nous offrant un vrai bien-être, le droit entier à la vie privée et à la vie collective avec suffisamment de cuisines de tuusés, d'espaces de convivialité et de réunions, nous permettant de réaliser nos projets de vie ici et là-bas

-de mobiliser toutes les chambres et studios disponibles pour reloger en priorité nos suroccupants

Coordination des foyers Aftam/Coallia- soutenu par le Copaf, Dal...

Contact : Ladji Sakho 06 68 29 71 21 Aladji Kanouté 06 21 04 43 88